

2024 / 2030

DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE

Notre projet au service de la qualité de vie des
citoyens de la Commune de Malmedy.



Introduction

La majorité Alternative – Progrès issue des élections d'octobre 2024 désire placer son action communale sous le prisme de la qualité de vie. Nous estimons que la commune de Malmedy est un espace où il fait bon vivre et où chacun peut « devenir qui il est ».

La période durant laquelle notre déclaration s'inscrit est ancrée dans son époque. La précédente mandature communale a été marquée par la succession de crises où les pouvoirs locaux ont été en première ligne pour gérer le COVID, les inondations, l'afflux de réfugiés ukrainiens suite à l'agression de la Russie, la crise énergétique.

Pour la prochaine mandature, nous ne connaissons pas à l'avance la prochaine crise mais nous savons désormais que nous devons être prêts. La question de la prochaine crise ce n'est pas « si » mais c'est « quand » et « où » ?

Les effets du changement climatique se marquent toujours plus et nous savons que les phénomènes météorologiques extrêmes seront toujours plus intenses et plus fréquents. De la même manière, la situation géopolitique mondiale est plus instable avec désormais un conflit sur le sol européen qui dure depuis bientôt 3 ans et qui met à mal la solidarité occidentale.

D'un point de vue démocratique alors que nous commémorons la fin des affres du nazisme (80^{ème} anniversaire de la bataille des Ardennes, libération des camps de concentration et au mois de mai, la fin de la seconde guerre mondiale), la montée en puissance des forces de l'extrême-droite que ce soit dans les urnes et désormais dans plusieurs gouvernements est un marqueur qui doit nous motiver à œuvrer à l'approfondissement de la démocratie qu'elle soit directe, participative ou représentative.

1. Gestión de crise et sécurité

De la gestion de crise à la résilience du territoire en passant par la culture du risque.

Avant 2018, les crises étaient rares et relativement imprévisibles. Nous étions dans une logique de gestion de crise à savoir de gérer au mieux quand une crise survenait et ce, de manière intégrée avec les différents services communaux et para communaux (pompiers, police, ...). Depuis la mandature précédente et la multiplication des crises, nous avons décidé de monter en puissance et désormais un fonctionnaire PLANU (planification d'urgence) a été engagé et se consacre à temps plein pour se former, préparer des exercices de gestion de crise, identifier les différents risques et préparer les plans d'actions en fonction de ceux-ci, coordonner avec les autres services d'urgence des pompiers ou de la commune.

Le Coordinateur PLANU a notamment pour mission de :

- appuyer, coordonner, soutenir, assurer, traduire, mettre en réseau pour l'autorité communale avec les autorités compétentes dans le cadre de :

- l'organisation des réunions de la cellule de sécurité en préparation, durant les réunions et du suivi des décisions prises ;
- de la préparation et la mise à jour récurrente des Plans d'Urgence et d'Intervention Communale (PUIC) ;
- de la préparation des centres de crise ;
- ...

La culture du risque prévoit d'identifier les risques, de s'y préparer et d'instiller une culture du risque au sein de l'administration. Il s'agit d'une compétence transversale et d'un travail s'inscrivant dans la durée.

La résilience du territoire c'est aussi d'œuvrer à faire en sorte que notre territoire communal soit le plus préparé pour faire face aux différents phénomènes météorologiques extrêmes mais aussi à s'assurer d'avoir un urbanisme qui permette aux habitants de la commune de se trouver un logement conforme à leurs besoins, leur envie. La zéro artificialisation des sols pour 2050 nous oblige à penser dès à présent ces futurs urbanistiques et à travailler dans le cadre du Schéma de Développement Communal à un futur aménagement du territoire soutenable et acceptable pour tout le monde.

La sécurité c'est aussi la police et les pompiers. La Ville de Malmedy fait partie de la Zone de Police de Stavelot-Malmedy.

Depuis janvier 2024, un nouveau Chef de Corps est à la tête de la Zone et il ouvre une nouvelle ère qui coïncide non plus avec la pandémie du CoVid mais avec ses conséquences notamment de décompensation mentale, d'augmentations des assuétudes et de trafic de substances illégales.

Le nouveau Plan Zonal de Sécurité sera rédigé par la Zone de Police en concertation avec les autorités locales et singulièrement le(s) Bourgmestre(s) membre(s) du Collège de la Zone de Police.

Dans ce plan zonal une attention sur la prévention des arnaques par téléphone, par internet, de la fraude aux cartes bancaires devra être apportée.

Il convient de se doter d'une nouvelle offre de caméras de surveillance avec une technologie plus moderne, des meilleures résolutions et une meilleure visibilité nocturne. Il convient de s'assurer aussi de trouver une offre présentant le plus de sécurité, de fiabilité, de service après-vente et d'un bon rapport prix-prestation.

Avec la technologie, ce sont aussi des ressources humaines. La commune de Malmedy et son urbanité centrale confirment chaque jour leur rôle prépondérant dans le sud de l'arrondissement comme commune centre. C'est un pôle commercial, scolaire, sanitaire, folklorique, touristique, mémoriel, ... Cette centralité est aussi celle de la présence de l'Hôtel de Police sur son territoire et il convient d'augmenter les ressources humaines policières par rapport au surcroît de travail. Les effectifs policiers sont annoncés en hausse ... et les dotations communales aussi.

La sécurité c'est aussi de la prévention avec l'engagement d'un policier responsable de la sensibilisation notamment vis à vis des drogues dans les écoles et ce dès le début des secondaires. Le policier chargé de la prévention n'est pas seulement chargé des informations sur les assuétudes dans les écoles, mais également des informations en milieu scolaire sur le harcèlement scolaire, sur les dangers de la (mauvaise) utilisation des réseaux sociaux, ... De même, à destination du tout public, sur les dangers d'internet (fraudes, phishing, ,...)

La sécurité c'est aussi de la visibilité et de la lumière. Durant la crise énergétique, nous avons été attentifs à ne pas laisser bruler des lampes inutilement ou avec des horaires réduits. L'obscurité génère aussi un sentiment d'insécurité. Le remplacement progressif des ampoules par des ampoules de type led ouvre des perspectives pour pouvoir maintenir un éclairage à faible consommation mais permettant de contribuer à de la sécurité et à un sentiment de sécurité.

La sécurité, c'est aussi la proximité. Il est important de connaître son agent de quartier, d'avoir une relation de confiance avec lui et de pouvoir le contacter en cas de difficulté. Dans le cadre du futur Plan Zonal de Sécurité mais aussi de la refonte du site internet de la zone de police et de la communication sur les réseaux sociaux, un focus sur la police de proximité sera présent. Des rencontres ouvertes entre la police avec les citoyens seront également organisées pour pouvoir entamer un dialogue sur les besoins en termes de sécurité, les réponses de la police et les actions éventuellement à envisager.

En matière de sécurité des grands événements, la Zone de Police a conclu avec la Zone de Secours une collaboration formalisée pour la gestion commune des interventions des services de secours par l'instauration d'un CCE (Centre de Coordination des Evénements) qui permettra une action coordonnée et plus efficace pour assister la population qui en a besoin lors de ces grands événements.

Il s'agit d'un grand pas vers une professionnalisation des services de secours lors des grands événements qui sont légion dans notre région.

Pour l'ensemble de la problématique des pompiers, c'est via la **Zone de Secours 5 Warche-Amblève-Lienne (W.A.L.)** que nous travaillons. Il faut envisager dans le cadre des évolutions des zones de secours des collaborations renforcées avec la Zone de Secours 4 Vesdre-Höegne-Plateau (V.H.P.) voire d'envisager une fusion. Le travail doit être également mené en concertation et en alignement avec la Province chargée de coordonner les zones de secours sur son territoire et mutualiser ce qui peut l'être (formation, centrale d'appel, ...). La volonté du Collège communal est d'œuvrer à préserver et défendre le statut des pompiers volontaires par respect pour l'engagement historique, depuis parfois plusieurs générations, mais aussi par intérêt dans une zone à faible densité de population et à sinistralité faible. Toute professionnalisation généralisée se ferait non seulement au détriment des finances communales mais aussi d'un service de proximité.

2. Sylviculture

Concilier rentrées financières stables pour la commune, préparation de la forêt communale au changement climatique, protection de la nature, restauration de la biodiversité et pratiques socio-récréatives multiples en forêt (randonnées, trails, jogging, courses à pied, VTT, chasse, ...) constitue un défi majeur en ce qui concerne la gestion de la forêt communale.

Il existe un rapport identitaire à la forêt communale qui couvre une part conséquente du territoire communal car les générations précédentes se sont attelées à drainer de grandes surfaces de sols à couverture tourbeuse couverts de landes sur le plateau des Hautes Fagnes et à y planter des épicéas.

Cela a généré et continue de générer d'importantes rentrées financières pour la commune sur des terrains où le climat particulièrement rude et la nature des sols ne permettaient qu'une agriculture de subsistance au prix d'un travail laborieux et pénible.

Le changement climatique caractérisé par des phénomènes météorologiques intenses (événements tempétueux) plus fréquents, ainsi que l'interdiction de planter des résineux sur les sols à couverture tourbeuse nous imposent de réfléchir à la composition de la forêt de demain et à veiller à introduire des essences différentes plus résilientes face au changement climatique.

Par ailleurs l'arrivée et désormais l'établissement permanent de meutes de loup sur le plateau fagnard et dans les forêts avoisinantes font évoluer les plans de tir imposés aux chasseurs à la baisse en raison d'une prédation accrue et d'une dispersion des hardes de cervidés.

Il conviendra d'être attentif à l'évolution de la situation et à l'accompagnement des éleveurs singulièrement d'ovins, qui seraient confrontés à une prédation récurrente des animaux d'élevage par les loups.

La commune est actuellement épargnée par les désagréments vécus ailleurs en Wallonie à la suite des surpopulations locales de sanglier mais il conviendra d'être attentif à l'évolution de la situation.

La commune devra continuer à lutter contre la prolifération du raton-laveur, espèce invasive ne possédant en conséquence pas de statut de protection et pouvant être détruite.

Même si l'éradication de l'espèce est illusoire, le contrôle de l'accroissement de ses populations est possible.

Une attention sera portée aux désagréments causés localement par le castor espèce protégée et des solutions seront le cas échéant recherchées avec le SPW.

Les populations de plantes invasives telles que la balsamine de l'Himalaya et la renouée du Japon doivent aussi être contrôlées et traitées par des actions laborieuses et ingrates pour empêcher leur extension et densification. La Ville et le SPW continueront leur action déterminée en ce sens.

3. Population et État-Civil

La majorité souhaite un service au citoyen bienveillant et responsable. Nous nous engageons à mettre en œuvre des politiques permettant à chaque citoyen, quelle que soit sa situation, de trouver sa place au sein de notre commune dans le respect du cadre légal. Notre approche se concentre sur la qualité de l'accueil et le soutien aux démarches administratives liées à l'État Civil et à la gestion du service Population.

Nous garantirons un service accueillant et empathique, accessible et moderne, répondant aux attentes des citoyens tout en maintenant un accompagnement humain et chaleureux. Nous assurerons une ouverture renforcée aux outils numériques tout en garantissant un accueil physique de qualité. Chaque démarche administrative pourra se réaliser tant par voie numérique que via un guichet physique, assurant un accès équitable à tous les citoyens.

Les locaux des services Population et État Civil seront continuellement adaptés pour garantir l'accès aux personnes à mobilité réduite. Nous mettrons en place des solutions pour les citoyens ayant des besoins spécifiques. Les services Population et État Civil joueront un rôle clé dans l'accompagnement des habitants tout au long des étapes importantes de leur vie : naissance, mariage, changement de domicile, nationalité et décès.

Des guides pratiques, disponibles sur le site internet de la Ville et à l'accueil, ainsi qu'un accompagnement personnalisé seront développés pour simplifier les démarches administratives et répondre aux situations complexes.

Nous serons responsables dans l'application des normes et des contraintes édictées par d'autres niveaux de pouvoir, garantissant une conformité rigoureuse et une gestion efficace des exigences administratives.

Nous affirmons notre volonté de placer le citoyen au cœur de nos préoccupations et de lui offrir un service de proximité, humain et efficace, adapté aux évolutions sociétales et technologiques.

4. Agriculture

La commune n'a pas de compétence directe en agriculture mais elle peut soutenir nos agriculteurs en:

- n'activant pas ses ZACC et en continuant à affecter les terrains communaux à l'agriculture donnant à nos agriculteurs des vastes terrains sans devoir les financer ;
- sensibilisant les nouveaux habitants au profil agricole de la commune et aux immenses avantages de la présence d'agriculteurs sur notre territoire qui structurent nos paysages, qui lui donnent un caractère champêtre et bucolique, qui permettent d'avoir des produits locaux savoureux mais aussi de quelques inconvénients qui en font partie comme parfois des chaussées fermées temporairement pour laisser passer le bétail, des chaussées souillées tout aussi temporairement, de l'épandage de lisier odorant, de présence de tracteurs plus lents sur les chaussées, de fenaison parfois tardives quand la fenêtre météo est étroite, ... ;
- utilisant des produits locaux pour nos besoins propres. La cuisine du Grand Fa qui fournit les repas pour la MR/MRS du Grand Fa et du home Saint Vincent, pour les écoles communales, est désormais une cuisine gérée en interne et où les achats se feront plus librement pour favoriser l'utilisation des produits de nos producteurs locaux ;
- sensibilisant dans nos écoles nos enfants et leurs parents à une alimentation équilibrée pas trop saturée en sucre notamment pour les collations et ce, pour une question de concentration mais aussi sur l'importance de consommer des produits locaux pour le soutien à nos agriculteurs locaux, à une alimentation variée, savoureuse et de qualité ;
- utilisant les moyens de communication officiels (revue communale, site internet, ...) pour promouvoir les produits locaux, en sensibilisant positivement les habitants à la chance d'avoir une pratique agricole sur son territoire et en permettant de mieux faire connaître nos producteurs locaux ;
- ...

5. Cultes

La liberté de croire ou de ne pas croire est une valeur fondamentale à laquelle la commune de Malmedy est profondément attachée. Chacun doit pouvoir vivre sa foi, ses convictions ou sa quête spirituelle dans un cadre serein et respectueux.

Que ce soit dans les lieux de culte ou dans des espaces dédiés à la réflexion spirituelle, la commune se veut un partenaire attentif, veillant à garantir des conditions favorables à l'épanouissement de chacun.

Le dialogue interconvictionnel occupe une place essentielle dans cette dynamique, car mieux se comprendre, c'est aussi mieux vivre ensemble. Favoriser les échanges entre différentes sensibilités permet de renforcer la cohésion et le respect mutuel au sein de notre communauté.

Par ailleurs, une réflexion devra être menée en concertation avec les Fabriques d'églises et l'Évêché concernant l'avenir de certaines chapelles et lieux de culte peu ou plus utilisés. L'objectif sera d'explorer de nouvelles affectations, qu'il s'agisse d'un usage culturel, social ou de rencontres citoyennes, tout en respectant leur histoire et leur symbolique.

Enfin, une vigilance restera de mise face aux éventuelles dérives sectaires ou pratiques abusives, afin de protéger chacun contre toute forme d'emprise ou de manipulation.

6. Bien-être animal

Cette compétence prend une ampleur croissante tant le respect du vivant sous toutes ses formes est de plus en plus prégnant dans nos sociétés.

Nous sommes une commune où l'élevage a encore une place importante dans l'agriculture qui y est présente.

Lutter contre les déchets sauvages notamment les déchets en métal (canettes, capsules, ...) qui peuvent blesser fortement les animaux voire contraindre à devoir les tuer.

Une attention doit aussi avoir lieu pour les feux d'artifice. Depuis plusieurs années, la Ville ne procède plus à un tir de feux d'artifice le 21 juillet à la fois pour ne pas risquer des incendies lors de périodes estivales parfois très sèches ou pour protéger la Cathédrale dont la hauteur la rend difficilement accessible pour les moyens d'extinction conventionnels mais aussi par attention pour le bien-être animal.

Une réflexion doit avoir lieu pour sensibiliser la population ainsi que les locataires des gîtes pour la nuit du nouvel an et essayer de limiter au maximum ces tirs. L'interdiction de tir de feux d'artifice est de mise sur toutes les communes de la zone de police sauf autorisation spécifique du Bourgmestre mais la Belgique étant le pays du surréalisme, s'il est interdit de tirer des feux d'artifice mais pas d'en vendre sachant que 80% du matériel pyrotechnique est acheté sur internet ou à l'étranger.

Outre le bien-être animal, cette question pose aussi la question du respect de nos soignants dont les équipes déjà sous pression et rien que pour le nouvel an 2025 a entraîné 122 admissions dans un hôpital du royaume dont 4 personnes sur 10 avaient moins 18 ans.

La gestion du parc canin sera également un enjeu durant cette mandature. La Wallonie n'autorisant pas les chiens à être promené sans laisse sur la voie publique, il convient de proposer un endroit où ils pourront se défouler.

7. Finances

a. Renforcer la résilience des finances communales

Garantir des finances solides, capables de s'adapter aux défis imprévus tout en soutenant les besoins de la population, est essentiel pour préserver la qualité de vie à Malmedy et dans les

villages. Lors de la précédente législature, nous avons transformé un déficit structurel en excédents positifs grâce à une gestion rigoureuse et à des réformes fiscales justes tout en maintenant un haut taux d'investissement. L'objectif est de poursuivre cette dynamique en priorisant la transparence, la maîtrise de l'endettement, et des investissements structurants et en intégrant l'évaluation des politiques publiques en fonction des moyens disponibles.

b. Faire face aux défis et renforcer les fonds

Malmedy doit se préparer à des défis financiers importants. Les charges des pensions représentent un poids croissant pour le budget communal, exigeant une anticipation rigoureuse. Par ailleurs, l'absence des revenus générés par l'organisation de la F1 pendant deux années durant la législature aura un impact direct sur les recettes. En parallèle, le vieillissement de la population augmente la demande de services dédiés aux aînés, tandis que les décisions prises à d'autres niveaux de pouvoir limitent les financements disponibles pour la commune.

Pour répondre à ces défis, la constitution de fonds devra être un objectif, autant que faire se peut. Ces réserves permettront d'amortir les impacts de ces contraintes financières sur nos ressources locales et surtout donner de la flexibilité à la gestion financière.

Il est indispensable que la commune assure une gestion saine et rigoureuse afin de pouvoir pleinement assumer sa responsabilité contracyclique en temps de crise, comme cela a été le cas durant la période du covid.

Nous porterons une attention à la santé financière des entités consolidées, en veillant à leur équilibre budgétaire et à leur gestion responsable. Nous explorerons les possibilités de synergies et de collaborations afin d'optimiser l'efficacité des services et de rationaliser les coûts.

La gestion financière communale reposera sur une rigueur dans le contrôle des dépenses et l'optimisation des recettes. En outre, nous moderniserons davantage l'administration en automatisant les processus et en digitalisant les outils de gestion pour améliorer l'efficacité.

Enfin, Une communication régulière et transparente sur l'état des finances communales sera assurée, permettant au Conseil communal et aux citoyens de suivre les évolutions budgétaires en toute confiance.

c. Investir stratégiquement dans l'avenir

Les investissements publics seront orientés vers des projets structurants afin de garantir des retombées positives pour la commune. Cela inclut notamment la modernisation des infrastructures scolaires et sportives, l'amélioration énergétique des bâtiments communaux, l'entretien et la sécurisation des voiries, des trottoirs, le développement des mobilités douces et la poursuite des initiatives numériques... Pour financer ces projets, nous continuerons de solliciter activement des subsides régionaux, fédéraux et européens.

Par ailleurs, les primes et incitations pour les investissements locaux, notamment dans le commerce et l'HORECA, seront maintenues et régulièrement évaluée pour assurer leur adéquation avec les besoins.

d. Une fiscalité juste

L'équité fiscale continuera de guider notre approche. Nous maintiendrons un des taux d'IPP les plus bas de l'arrondissement pour soutenir les travailleurs de notre commune. Nous veillerons à favoriser un équilibre entre les habitants permanents, les résidences secondaires et le tourisme pour une répartition équitable des ressources.

La fiscalité ne doit pas uniquement être vue comme une possibilité d'apport financière, mais aussi comme un levier pour faire évoluer des comportements, comme dans le cas des secondes résidences. Nous nous assurerons que le secteur du tourisme, et les secondes résidences contribuent de manière juste et équitable aux ressources au budget communale par rapport aux habitants.

e. Maîtriser l'endettement pour une stabilité durable

Une gestion proactive de la dette sera poursuivie afin de maintenir la santé financière de la commune. Cela passera par une gestion active des emprunts pour bénéficier de conditions avantageuses, le maintien d'une trésorerie positive, et l'alignement des emprunts sur des projets à forte valeur ajoutée pour la collectivité.

8. Marchés publics et soutien à l'économie locale

Dans le respect de la législation en vigueur, nous nous attacherons à soutenir le développement de l'économie locale en facilitant l'accès de nos marchés publics aux entreprises locales et aux PME. Nous veillerons à ce que nos procédures garantissent une concurrence équitable tout en mettant en place des mécanismes permettant aux acteurs économiques de notre territoire de mieux saisir les opportunités offertes par les marchés publics communaux.

Dans cette optique, nous intégrerons une approche soucieuse de l'impact inclusif et durable de nos marchés. Nous privilierons des critères favorisant des pratiques respectueuses du cadre de vie, la responsabilité sociétale des entreprises et l'inclusion sociale.

Nous accompagnerons les entreprises locales afin qu'elles puissent répondre au mieux à ces critères et de s'assurer que cela n'ait pas d'impact sur leur capacité à répondre aux marchés.

Cette démarche garantira un équilibre entre nos ambitions écologiques et sociales et le soutien indispensable à notre tissu économique local.

9. Ressources humaines

Le personnel communal est au cœur du bon fonctionnement des services publics. Il est essentiel de reconnaître son rôle, de valoriser ses compétences et de garantir un environnement de travail stimulant, respectueux et évolutif. Notre politique de gestion des ressources humaines s'appuiera sur une approche fondée sur l'innovation, la reconnaissance, l'autonomie et le respect. Nous considérons chaque agent comme un acteur réflexif, capable

d'apporter des solutions, de s'adapter aux défis contemporains et de donner un sens profond à son engagement professionnel.

Nous voulons insuffler un esprit d'innovation au sein de l'administration communale. Le monde du travail évolue rapidement et les services publics doivent s'adapter en intégrant de nouvelles pratiques, qu'elles soient organisationnelles, technologiques ou managériales. Cette modernisation passera par la numérisation, l'amélioration continue des processus, mais aussi par une approche participative qui valorise les propositions des agents eux-mêmes. L'innovation ne doit pas être perçue comme une contrainte, mais comme une opportunité de mieux travailler, d'améliorer les services aux citoyens et de rendre le travail plus enrichissant pour chacun et d'augmenter l'efficacité.

Dans ce cadre, nous attèlerons à une réforme des statuts pour permettre une meilleure lisibilité des parcours professionnels et soutenir des opportunités d'évolution motivantes et adaptées aux défis contemporains. Nous veillerons à ce que les agents disposent d'un cadre de travail évolutif, propice au développement de ses compétences et à son épanouissement.

L'innovation s'exprimera notamment à travers la gestion des compétences et la formation continue. Nous mettrons en place un programme de formation. L'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans les services communaux sera un levier de cette transformation, mais de manière réfléchie. Nous accompagnerons les agents dans l'appropriation de ces technologies, en veillant à ce qu'elles simplifient les tâches administratives, permettent de se recentrer sur des missions à forte valeur ajoutée et améliorent la qualité du service rendu aux citoyens tout en veillant à saisir les opportunités et maîtriser et identifier les menaces liées à l'utilisation de cette technologie.

Le bien-être au travail ne sera pas réduit à une approche individuelle et purement ergonomique ; il doit s'ancrer dans une logique collective, où le sens du travail, la qualité des interactions et la reconnaissance jouent un rôle central. Nous concevrons le bien-être non pas comme une finalité individuelle, mais comme une dynamique organisationnelle favorisant l'autonomie des agents, la clarté des missions et un climat de confiance. Plutôt que d'imposer des méthodes de travail uniformisées, nous encouragerons l'autonomie donnant aux agents la possibilité d'innover et d'adapter leurs pratiques aux réalités de terrain.

Dans cette perspective, nous veillerons à créer un cadre de travail collectif où la reconnaissance joue un rôle structurant. Nous souhaitons prendre en compte non seulement la performance, mais aussi la coopération, la transmission des savoirs et la capacité des équipes à construire ensemble des solutions pérennes.

La reconnaissance passera notamment par la mise en avant des actions des agents auprès des citoyens à travers une communication transparente et positive, permettant de renforcer la fierté et l'engagement du personnel communal.

Toutefois, cet engagement doit s'accompagner d'une fermeté face aux comportements irrespectueux. Les agents communaux, qu'ils soient en contact direct avec le public ou actifs en coulisses, méritent d'exercer leurs missions dans un climat de sérénité. Face aux incivilités, qu'elles surviennent dans l'espace public ou sur les réseaux sociaux, nous adopterons une politique claire et réactive pour protéger nos agents et rappeler la nécessité d'un respect mutuel.

La majorité prendra les initiatives nécessaires pour rapprocher, autant que faire se peut, la politique RH, les règlements et la gestion des ressources humaines entre la ville et les entités consolidées.

10. POLLEC :

Conformément aux objectifs définis par la Région wallonne, le Gouvernement fédéral et les instances européennes, la Ville de Malmedy inscrit son action dans le cadre du Plan d’Action pour l’Énergie et le Climat (POLLEC) tel que défini par le Conseil communal à l’unanimité le 21 septembre 2017.

Face aux impératifs climatiques et aux objectifs de neutralité carbone à l’horizon 2050, nous participerons à la réduction de l’empreinte carbone de notre territoire, tout en garantissant un cadre de vie résilient et économiquement prospère.

La transition énergétique ne doit ni opposer, ni exclure. Elle se fera en fédérant l’ensemble des acteurs (citoyens, entreprises, associations, institutions publiques...) autour d’une dynamique ambitieuse et partagée.

Notre ambition est d’orienter les investissements vers des projets combinant efficacité énergétique, viabilité économique, responsabilité contracyclique et permettant d’augmenter et de conserver la qualité de vie, en cohérence avec les investissements réalisés par différents acteurs présents sur le territoire (entreprise, institutions publiques...).

Lors de nos investissements, nous poursuivrons l’installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux afin d’augmenter la part d’énergie renouvelable produite et consommée localement. Le développement d’un réseau de chaleur sera étudié, en fonction des opportunités de subsides, pour le pôle « enfance et loisir » du centre-ville.

Par ailleurs, avec les acteurs reconnus, nous travaillerons à l’exploitation du potentiel hydroélectrique, tout en soutenant les communautés d’énergie et les échanges locaux de production.

Dans cette dynamique, nous concrétiserons un programme d’isolation des écoles, afin d’améliorer le cadre d’apprentissage des enfants et des enseignants, tout en réaffirmant notre volonté d’exemplarité et d’action concrète en matière de transition énergétique. Cette mesure répond à un double objectif : réduire notre impact CO₂ tout en optimisant nos consommations énergétiques et nos finances.

L’accompagnement des citoyens et des entreprises restera un axe important de notre action, comme le prévoit le plan POLLEC. En partenariat avec le Service public de Wallonie, nous déployerons une communication spécifique sur la rénovation énergétique afin d’informer plus efficacement les citoyens sur les aides disponibles et les démarches à entreprendre. Une communication spécifique à destination des entreprises sera réalisée, comme cela a été fait avec Wallonie Entreprendre, afin de leur fournir un accompagnement ciblé et des solutions adaptées à leur transition énergétique.

Nous poursuivrons l'amélioration des infrastructures favorisant la mobilité active en développant de nouvelles pistes cyclables, des stationnements sécurisés et en augmentant le nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Toutefois, il est important de rappeler que nous sommes conscients des spécificités de notre territoire, marqué par une ruralité importante, un accès limité aux transports en commun et un relief parfois contraignant. Ces particularités nécessitent une approche pragmatique, adaptée aux besoins réels des habitants. Ainsi, nos actions en matière de mobilité viseront non seulement à encourager des modes de transport plus durables, mais aussi à soutenir une accessibilité efficace pour tous, en intégrant des solutions flexibles et adaptées aux réalités locales.

Dans le domaine de l'alimentation, nous augmenterons la part de produits locaux dans la cuisine collective communale afin de soutenir l'économie locale et de réduire les émissions liées au transport des denrées alimentaires.

Loin d'être une contrainte, cette transformation est une opportunité collective, où chacun trouve sa place et son rôle. Nous veillerons à une transition juste, progressive et équitable.

11. RCA

Au fil des dernières années, la commune de Malmedy s'est engagée dans la professionnalisation et la modernisation de la gestion de ses Régies Communales Autonomes (RCA). Cela s'est concrétisé par des avancées majeures, notamment la nomination d'un directeur dédié et l'obtention du statut de Centre Sportif Local Intégré (CSLI), reconnaissant la qualité et l'accessibilité de nos infrastructures. Ces évolutions ont permis d'améliorer la gestion des équipements, de structurer les services et d'offrir un cadre plus adapté aux utilisateurs.

L'objectif des RCA demeure avant tout le soutien aux activités sportives et aux clubs, ainsi qu'aux loisirs accessibles à tous. Elles constituent un outil au service de la gestion publique, permettant de garantir une offre cohérente et dynamique pour les habitants. Ce rôle s'illustre notamment à travers le soutien aux clubs locaux, la gestion des infrastructures sportives et de loisirs, et la pérennisation d'activités comme la patinoire.

Aujourd'hui, la régie doit relever un défi stratégique majeur autour de Malmedy Expo, qui doit définitivement évoluer en un pôle à multiples vocations.

Par ailleurs, les RCA constituent un levier financier à exploiter pleinement. Leur régime fiscal avantageux doit être mis au service des finances communales et des projets d'investissement lorsque c'est possible.

12. Communication

La commune de Malmedy développe une stratégie de communication multicanale. Cette approche mettra en oeuvre une combinaison d'outils traditionnels et numériques, tout en intégrant une planification rigoureuse pour la gestion des crises.

En matière de communication traditionnelle, la commune continuera de publier son bulletin communal, qui constitue un pilier essentiel pour informer l'ensemble de la population.

En complément, le recours aux toutes-boîtes sera maintenu pour diffuser les messages essentiels tels que les annonces importantes, les nouveautés ou encore les communications en situation de crise. Ces supports incluront des passerelles entre communication traditionnelle et numérique. Par ailleurs, nous avons la volonté de soutenir la présence d'une radio locale.

Sur le plan numérique, le site internet de la commune sera modernisé afin d'améliorer l'expérience utilisateur et de garantir une accessibilité optimale, notamment pour les personnes en situation de handicap. Ce portail proposera des démarches administratives en ligne. Les réseaux sociaux resteront des canaux pour atteindre différents segments de la population.

En outre, la commune mettra en place un plan structuré de communication de crise, inspiré des leçons tirées de la gestion de la pandémie de COVID-19. Ce plan comprendra des procédures claires pour diffuser rapidement des informations fiables en cas d'urgence.

En parallèle, une formation interne sera organisée pour renforcer les compétences des équipes dans la gestion des crises, notamment en matière de communication sur les réseaux sociaux et de gestion des relations avec la presse.

13. Participation citoyenne

À Malmedy, la participation citoyenne est une réalité. Ces dernières années, nous avons mis en place des outils concrets pour favoriser le dialogue entre la population, les associations et les autorités communales. La retransmission en direct des conseils communaux, l'ouverture des séances aux questions des citoyens et la création de conseils consultatifs dédiés aux jeunes, aux aînés et aux associations illustrent notre volonté d'impliquer activement tous les acteurs de la vie locale. Dans un souci de transparence, nous avons facilité l'accès aux décisions prises en mettant à disposition les documents du conseil communal, permettant à chacun de s'informer sur les débats et orientations qui façonnent l'avenir de notre commune.

Convaincus, du défis que représente la démocratie locale et qu'elle ne doit être un processus continu et non un simple rendez-vous électoral, nous souhaitons poursuivre. Le budget participatif demeurera un élément de cette dynamique, offrant aux citoyens l'opportunité de proposer et de voter pour des projets concrets qui répondent directement à leurs besoins.

Les associations, véritables piliers de la vie locale, doivent être mieux intégrées dans les processus de participation citoyenne.

Nous continuerons à encourager la création et le renforcement des comités de quartier et de village, véritables espaces d'expression et de co-construction, leur permettant de jouer pleinement leur rôle dans l'élaboration des politiques locales. Dans ce cadre, la gestion de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera revue, dans le respect du décret, afin de permettre une évolution profitable à son efficacité et à la concrétisation des projets. Si de grands projets ont vu le jour ou sont en cours d'implémentation grâce à cette instance, force est de constater les limites.

Pour susciter l'intérêt des citoyens, un agent référent d'animation territoriale aura pour mission de développer des espaces de participation ouverts, d'organiser des événements conviviaux, instructifs et attractifs, et de mettre en place des projets collaboratifs. Des moments d'échange avec les élus seront prévus pour renforcer le lien entre la population et les représentants communaux.

14. Travaux et infrastructures publiques

Nous souhaitons offrir des infrastructures modernes, durables et accessibles à tous. Pour cela, nous poursuivrons un programme ambitieux de réhabilitation des voiries, trottoirs et places publiques, avec une attention à l'accessibilité. L'élargissement et l'aménagement des trottoirs seront prioritaires afin d'assurer une circulation sécurisée, notamment pour les personnes à mobilité réduite, les familles avec poussettes et les seniors. Nous veillerons à éliminer les obstacles, à privilégier des revêtements stables et antidérapants et à intégrer, lorsque possible, des trottoirs abaissés et des passages piétons adaptés pour faciliter les déplacements de tous.

Parallèlement, nous renforcerons la sécurité des piétons et des cyclistes en aménageant des itinéraires continus et cohérents, tout en favorisant l'installation d'abris pour vélos près des pôles d'activités et des lieux de mobilité notamment afin de favoriser l'usage des modes de transport doux.

Dans une optique de durabilité et de transition écologique, nous intégrerons des solutions modernes aux équipements publics, en veillant à respecter les normes d'efficacité énergétique pour une gestion responsable des ressources et des coûts.

Enfin, nous souhaitons offrir aux familles et aux enfants des espaces de loisirs de qualité. Pour ce faire, nous poursuivrons la création, l'entretien et l'amélioration des plaines de jeux dans les villages et en ville, garantissant des aires de jeux sûres et adaptées aux besoins des enfants de tous âges.

15. Environnement

Face aux défis climatiques et environnementaux, notre commune souhaite renforcer la résilience de son territoire en mettant en place des actions concrètes pour la préservation des ressources naturelles, la biodiversité et la qualité de vie des citoyens. Nous poursuivrons une

politique proactive axée sur la prévention des risques climatiques, la végétalisation de nos espaces et la réduction de notre empreinte écologique.

Nous investirons dans des mesures de prévention des inondations en favorisant la création de zones tampons, de zones humides et en renforçant les berges des cours d'eau. La plantation d'arbres et de haies indigènes sera encouragée pour améliorer la biodiversité et favoriser la résilience de nos écosystèmes face aux aléas climatiques. Ces actions s'inscrivent dans notre volonté de développer un maillage vert et bleu structurant.

Nous accorderons une attention à la végétalisation du centre-ville, des quartiers résidentiels et des cours de récréation afin de réduire les îlots de chaleur et d'améliorer le cadre de vie. La réhabilitation écologique des berges de la Warche et de la Warchenne s'inscrit également dans cette démarche.

La sensibilisation à la protection de l'environnement reste importante. Nous continuerons à mener des actions éducatives en faveur de la biodiversité, du tri sélectif et de la réduction des déchets. Nous accompagnerons les citoyens dans l'adoption de pratiques éco-responsables en renforçant le soutien aux initiatives locales de développement durable, telles que l'alimentation locale, la réutilisation et le partage de ressources.

Dans nos projets publics, nous privilégierons l'utilisation de matériaux recyclés afin de limiter notre empreinte écologique et d'encourager l'économie circulaire. Nous soutiendrons les projets visant à tendre vers une politique « zéro déchet » en mettant en place des actions concrètes pour limiter la production de déchets et favoriser le réemploi.

Nous transformerons progressivement l'ensemble des allées des cimetières en pelouses naturelles afin de faciliter leur entretien et d'améliorer leur esthétique. Enfin, nous renforcerons la promotion des circuits courts et du commerce local, essentiels au soutien de notre économie de proximité et à la réduction des transports inutiles.

16. Propreté publique

La propreté des espaces publics est essentielle à la qualité de vie des citoyens. Afin d'assurer un cadre de vie agréable et respectueux de l'environnement, la commune développera un plan de nettoyage renforçant ainsi la lutte contre les incivilités environnementales et les dépôts sauvages. Une surveillance accrue sera déployée sur les zones sensibles, notamment aux abords des écoles, des lieux fréquentés et des axes principaux. Parallèlement, une politique de sanction dissuasive accompagnera les actions de sensibilisation auprès des habitants.

L'efficacité de l'entretien des espaces publics sera optimisée grâce à l'acquisition de matériel performant, améliorant ainsi le travail des services communaux chargés des voiries et des espaces verts.

La gestion des déchets sera également au cœur de cette dynamique. La commune renforcera les infrastructures de tri en déployant des poubelles adaptées, facilitant ainsi le tri sélectif dans l'espace public. Des actions de sensibilisation seront menées pour encourager les

citoyens à adopter des comportements responsables, notamment à travers la promotion du zéro déchet et l'installation de dispositifs adaptés.

17. Bâtiments communaux

Les bâtiments communaux constituent un patrimoine précieux qu'il est essentiel de moderniser, de préserver et d'adapter aux défis actuels. Dans cette perspective, notre politique vise à améliorer l'efficacité énergétique de nos infrastructures publiques. Nous nous attelerons à adapter progressivement nos infrastructures aux normes environnementales et d'accessibilité, afin que chaque citoyen puisse bénéficier d'un cadre accueillant et fonctionnel.

Nous améliorerons les espaces intérieurs et extérieurs de nos établissements scolaires, en tenant compte des exigences pédagogiques. Ces aménagements offriront aux élèves et aux enseignants un cadre d'apprentissage plus agréable, favorisant leur bien-être et leur épanouissement. Dans un souci d'innovation et d'optimisation des ressources, nous mettrons en place des initiatives permettant de mieux contrôler et réduire la consommation énergétique des bâtiments publics.

Conscients des besoins des familles, nous aménagerons une nouvelle crèche dans le cadre du Plan Cigogne. Ce projet, qui offrira 21 nouvelles places d'accueil, sera conçu dans une approche durable, intégrant des équipements et matériaux respectueux de l'environnement, selon les disponibilités sur le marché.

Enfin, nos bâtiments emblématiques bénéficieront progressivement d'un éclairage spécifique, mettant en avant leur architecture et leur histoire. Nous renforcerons leur promotion à travers des événements culturels, des visites guidées et des expositions, tout en développant des supports numériques interactifs pour offrir à chacun la possibilité de découvrir et d'apprécier notre héritage local.

18. Culture et folklore

La culture et le folklore constituent l'âme de Malmedy, ancrés dans son patrimoine et porteurs de son identité vivante. Afin de renforcer l'accès à la culture pour tous et de mettre en valeur l'histoire et les traditions locales, nous nous souhaitons déployer une politique culturelle ambitieuse et diversifiée.

Nous porterons la création du musée WAR '44, un espace dédié à la mémoire des événements marquants de la Seconde Guerre mondiale dans notre région. Ce lieu de transmission historique s'intégrera dans le réseau du tourisme mémoriel, favorisant la sensibilisation et l'éducation des générations futures.

Dans le même esprit, nous souhaitons intégrer Malmedy au réseau européen des villes martyres, afin de reconnaître et valoriser le vécu de notre commune dans le contexte des conflits mondiaux.

Afin d'enrichir et de démocratiser l'accès à la culture, nous mettrons en place un Pass Culture une initiative permettant aux habitants de bénéficier de tarifs réduits ou d'un accès facilité aux événements culturels locaux. En parallèle, nous renforcerons les collaborations entre la bibliothèque, les associations locales, les artistes et les centres culturels voisins, afin de diversifier l'offre culturelle et d'enrichir les échanges artistiques.

La création d'un centre de documentation et d'archives sera étudié pour permettre, où chercheurs, citoyens et passionnés d'explorer et préserver notre riche passé local.

Notre engagement en faveur de l'art contemporain se traduira par la promotion de l'art urbain et l'organisation d'expositions thématiques régulières, diversifiant l'offre culturelle et rendant l'art accessible à tous dans l'espace public.

Les lieux de mémoire, témoins de notre histoire, poursuivrons leur rénovation et leur mise en valeur pour assurer leur pérennité et leur transmission aux générations futures.

Nous poursuivrons la valorisation du folklore local à travers des événements dédiés et des espaces spécifiques, afin de faire vivre et transmettre nos traditions, qui constituent une part essentielle de l'identité malmédienne.

Concernant la bibliothèque, le souhait est de maintenir l'outil au niveau actuelle (le plus élevé de la FWB) et afin de promouvoir la lecture auprès des publics précarisés, la commune mettra en place des initiatives conjointes entre Wamabi et le CPAS. Ces actions viseront à faciliter l'accès aux livres et à la culture littéraire pour les bénéficiaires des services du CPAS, en développant des animations adaptées, des prêts facilités ou encore des ateliers de lecture intergénérationnels. L'objectif est de réduire la fracture culturelle et sociale en rendant la lecture accessible à tous, quel que soit le niveau de revenu.

Des contacts seront pris avec la commune voisine de Waimes pour envisager de développer une antenne culturelle sur nos deux communes.

19. Enseignement

Avec 6 écoles et 11 implantations sur la commune, le PO communal est un acteur important dans l'organisation de l'enseignement fondamental sur son territoire. Avec un peu plus de mille élèves répartis dans onze implantations scolaires, les écoles communales jouent un rôle essentiel, non seulement en tant que lieux d'apprentissage, mais aussi comme coeurs de vie des villages et quartiers. Consciente des défis de demain, la majorité communale poursuivra son action pour offrir à aux enfants un enseignement de qualité, accessible et inclusif. L'attention portée à chaque enfant sera renforcée par la mise en place d'aménagements raisonnables garantissant l'équité dans l'apprentissage.

L'un des axes repose sur la modernisation et l'entretien des infrastructures scolaires. La fin de l'extension de l'école de Chôdes constitue une étape importante qui permettra d'accueillir les élèves dans des conditions optimales. Par ailleurs, le projet de rénovation et d'agrandissement de l'école de Bellevaux sera porté avec conviction, afin de répondre à l'augmentation du

nombre d'élèves et d'améliorer la qualité de l'accueil tout en étant conscient des délais importants pour la construction de nouvelle infrastructure.

Un soin sera apporté à l'entretien des autres implantations scolaires, afin de garantir des espaces d'apprentissage sûrs et agréables. L'attention sera portée sur l'aménagement des espaces de récréation, qui devront être pensés pour favoriser à la fois le jeu, l'épanouissement et la sécurité des enfants.

L'accompagnement des écoles dans la mise en œuvre de leur plan de pilotage se poursuivra, avec un soutien actif du Pouvoir Organisateur pour permettre la réussite de chaque établissement. L'apprentissage de l'allemand sera maintenu dès la maternelle sous la forme d'un éveil aux langues, et des contacts avec la Communauté germanophone seront initiés afin d'enrichir cette approche. L'intégration du numérique dans les classes continuera d'être développée, en veillant à ce que chaque élève puisse bénéficier d'outils pédagogiques modernes et adaptés aux réalités d'aujourd'hui.

Les initiatives pédagogiques proposées par les enseignants seront soutenues et suivies avec attention, à condition qu'elles s'inscrivent dans le cadre des pratiques validées par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Loin de se limiter aux savoirs académiques, l'école doit offrir des expériences complémentaires à l'apprentissage classique. Ces expériences permettront une ouverture des élèves sur le monde qui les entoure. À ce titre, les élèves seront encouragés à découvrir le folklore local, l'histoire de la ville et la richesse linguistique de leur région. Il sera important que chaque enfant puisse participer au moins une fois, au cours de sa scolarité primaire, à une classe verte, une classe de ville ou un programme de dépaysement.

Une attention sera portée à l'alimentation scolaire. La majorité communale sera attentif à l'implémentation progressive des produits locaux dans la production des repas scolaires et poursuivra les actions de sensibilisation à une alimentation équilibrée. L'éducation aux enjeux environnementaux et à la biodiversité sera soutenue.

Enfin, le Conseil communal des enfants et celui des jeunes continueront à être soutenus et encouragés, pour permettre aux nouvelles générations de s'impliquer dans la vie publique et d'exercer leur citoyenneté de manière active.

L'implication des familles est un facteur important de la réussite scolaire. La Ville poursuivra le dialogue avec les associations de parents, qui jouent un rôle précieux dans la vie des écoles de la ville et des villages. Ces structures seront considérées comme des partenaires à part entière, avec lesquels la collaboration devra être renforcée afin de favoriser l'épanouissement et la réussite de chaque enfant.

20. Accueil extra-scolaire et un soutien aux familles

La Ville de Malmedy poursuivra ses efforts pour permettre un accueil de qualité avant et après l'école, ainsi que durant les périodes de vacances scolaires. Une attention sera portée à la formation continue des accueillantes et animatrices, afin d'assurer un encadrement professionnel et bienveillant.

Une politique d'évaluation sera mise en place afin de garantir un suivi de la qualité des services proposés et d'apporter les améliorations nécessaires en fonction des attentes des familles. L'offre de stages pendant les vacances scolaires sera maintenu et évalué, pour répondre à la demande croissante et permettre aux enfants de profiter d'activités variées et enrichissantes. Des partenariats seront développés avec des acteurs locaux afin de diversifier les stages et proposer des expériences adaptées aux différents âges et centres d'intérêt des enfants.

21. Académie de Musique

L'Académie de Musique joue un rôle important dans l'éducation artistique et culturelle des jeunes Malmédiens. Pourtant, elle reste trop souvent méconnue du grand public. La Ville souhaite renforcer sa communication autour de cette institution afin de mieux faire connaître son offre. Il est utile que chaque enfant et chaque famille puisse avoir une vision claire des possibilités d'apprentissage offertes par l'Académie, qu'il s'agisse d'instruments, de chant, de solfège ou d'autres disciplines musicales du théâtre et de la danse.

Le développement de nouveaux cours et ateliers sera envisagé, afin de diversifier l'offre et de permettre à un plus grand nombre d'élèves de s'initier à différentes pratiques artistiques.

L'organisation d'événements et de concerts sera soutenue, pour offrir aux élèves des opportunités de se produire en public et de partager leur passion avec la communauté. Enfin, des collaborations seront établies avec les écoles et associations locales pour favoriser l'accès à l'apprentissage musical dès le plus jeune âge et encourager les synergies entre les différents acteurs culturels de la commune.

22. Sport

Le sport joue un rôle essentiel dans l'épanouissement individuel et collectif. Il constitue un levier de bien-être, d'inclusion et de cohésion sociale. Conscients de son importance, nous continuerons à mettre en place une politique ambitieuse et volontariste pour dynamiser l'offre sportive et de loisirs dans notre commune.

Nous étudierons, en fonction d'opportunité de subsides, la création d'un nouvel espace sportif afin de répondre aux besoins des clubs, des jeunes et de l'ensemble des habitants. En parallèle, nous poursuivrons la rénovation des équipements existants, notamment la piscine Mon Repos, pour en assurer la pérennité et l'attractivité.

Nous poursuivrons une politique d'accessibilité financière de nos infrastructures sportives, largement supportée aujourd'hui par le budget communal. Les tarifs resteront abordables pour que chacun.

Parce que le sport est aussi un vecteur de rassemblement et de dynamisme local, nous organiserons régulièrement un week-end dédié au sport. Cet événement sera l'occasion de mettre en avant les clubs, les disciplines sportives variées, mais aussi d'encourager les habitants à s'initier à de nouvelles pratiques. Nous soutiendrons la création d'un réseau

d'« ambassadeurs du sport », afin de promouvoir l'activité physique et d'accompagner le développement du handisport.

Enfin, nous souhaitons renforcer les synergies entre les écoles et les clubs sportifs pour favoriser la pratique du sport dès le plus jeune âge.

23. Tourisme

Le tourisme contribue à l'économie locale et à la valorisation culturelle de Malmedy. Il est essentiel de le développer en équilibre avec le cadre de vie et l'environnement.

Nous continuerons de mettre en avant les nombreux atouts de Malmedy en développant des circuits thématiques qui valorisent son histoire et son patrimoine, notamment à travers le tourisme mémoriel. Via l'ATCE (Agence du Tourisme des Cantons de l'Est), nous participerons à des salons nationaux et internationaux, nous permettant de renforcer la visibilité de notre région et d'attirer un public diversifié.

Les collaborations avec des partenaires stratégiques, comme le circuit de Spa-Francorchamps, seront poursuivies pour soutenir les retombées économiques locales.

La valorisation des produits régionaux sera également soutenue afin que le tourisme bénéficie à l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, la mise en valeur des sentiers de randonnée continuera d'être une priorité.

L'amélioration des infrastructures d'accueil sera un axe de travail, notamment concernant les solutions de stationnement et de mobilité durable. Une étude pourra être menée sur la mise en place de navettes reliant les sites emblématiques

Enfin, l'évolution des hébergements touristiques continuera de faire l'objet d'un suivi attentif en régulant de manière cohérente et équilibrée.

24. Jeunesse

Soutenir la jeunesse, c'est investir dans l'avenir de notre commune en offrant aux jeunes un cadre propice à leur épanouissement et à leur développement personnel et professionnel. Nous avons à cœur de les encourager à s'impliquer activement dans la vie communale en maintenant et en renforçant les Conseils Consultatifs Communaux des Jeunes et des Enfants. Ces instances participatives sont essentielles pour donner une voix à la jeunesse et leur permettre de contribuer aux décisions qui les concernent directement.

La santé mentale et l'éducation des jeunes sont des priorités. Des campagnes de sensibilisation en santé mentale seront menées ayant pour but de sensibiliser le grand-public et son entourage aux signes précurseurs des problèmes psychologiques, d'encourager les jeunes à en parler à temps afin d'éviter que le mal-être ne s'installe et d'informer les personnes dans le besoin de l'offre de soins psychologiques conventionnés disponible.

Offrir des opportunités professionnelles sur le territoire communal est un moyen concret de favoriser l'émancipation des jeunes et de les encourager à bâtir leur avenir à Malmedy.

Nous continuerons à jouer un rôle de facilitateur entre les écoles et les entreprises locales afin de favoriser l'accès des jeunes aux formations et aux stages.

La maison des jeunes et les associations de villages constituent des espaces de créativité, d'expression et de socialisation indispensables. Nous travaillerons à pérenniser ces structures et à les dynamiser, en leur fournissant les ressources et le soutien nécessaire pour développer des projets ambitieux et inclusifs. En valorisant ces lieux de rencontre et d'échange, nous participerons à la construction d'un tissu social fort où chaque jeune peut s'épanouir et contribuer à la richesse de notre commune.

25. Ainés

Nous mettrons en œuvre des actions pour favoriser leur bien-être et leur permettre de vivre pleinement et sereinement notamment via le Conseil communal des Aînés.

Le soutien aux services d'accompagnement au maintien à domicile sera poursuivi en fonction des besoins identifiés.

Dans le même esprit, nous encouragerons le développement de logements adaptés.

L'adaptation des logements pour répondre aux attentes des seniors continuera d'être un sujet d'attention, en favorisant les résidence-services et espaces de vie partagés.

Il est essentiel de proposer des logements qui répondent aux besoins spécifiques des seniors, tout en leur permettant de conserver une vie sociale épanouissante.

Enfin, nous inciterons les initiatives intergénérationnelles en mettant en place des événements et des projets favorisant les échanges entre les générations. La solidarité et le partage sont des valeurs fondamentales que nous renforcerons à travers des actions concrètes, notamment en soutenant le Conseil communal des Aînés et les projets portés par cette instance. Il est important de créer des opportunités de rencontres et d'échanges entre les jeunes et les aînés, afin de renforcer le lien social et d'encourager la transmission des savoirs et des expériences.

26. Jumelages et interculturalité

Les échanges culturels et interculturels enrichissent la vie de notre commune en favorisant la diversité, le partage et la compréhension mutuelle. Dans un monde en constante évolution, où les liens entre les peuples sont nécessaires, nous réaffirmons notre volonté à renforcer nos jumelages et à promouvoir des initiatives interculturelles.

Nous poursuivrons activement les relations avec nos villes jumelées – Beaune (France), Cochem (Allemagne) et Marseillan (France) – en consolidant les échanges culturels et associatifs déjà existants. Nous approfondirons également les liens avec Jovkva et Ostroh en

Ukraine, affirmant ainsi notre solidarité et notre engagement envers des villes qui partagent nos valeurs européennes.

La diversité culturelle est une richesse pour notre commune. Nous accompagnerons les associations, écoles et citoyens désireux de mettre en place des projets mettant en avant les cultures du monde, que ce soit à travers des festivals, des expositions, des rencontres gastronomiques, des événements multiculturels ou encore des partenariats scolaires et des collaborations entre associations locales et internationales. L'objectif est de faire de notre commune un lieu où chacun peut découvrir et partager des traditions, des savoirs et des expériences.

27. Développement économique, attractivité de Malmedy et création d'emplois

Située au cœur du sud de l'arrondissement de Verviers, la commune de Malmedy bénéficie d'une position géographique stratégique qui, alliée à une politique proactive, lui a permis de s'imposer comme un pôle économique et commercial incontournable. Consciente des enjeux actuels, la commune entend poursuivre sur cette voie en consolidant son attractivité, en dynamisant son tissu économique et en apportant un soutien aux commerçants et producteurs locaux.

Le commerce local est un élément central de la vie économique et sociale de Malmedy. Il génère des emplois, favorise les échanges et contribue à la vitalité du centre-ville et des villages environnants. Toutefois, les habitudes de consommation évoluent : la digitalisation, l'accès facilité aux produits mondiaux et la transformation des modes de vie imposent aux acteurs locaux de s'adapter en permanence. Face à ces défis, notre commune se doit d'innover et d'accompagner les acteurs économiques afin de préserver un commerce dynamique et diversifié.

Dans cette perspective, Malmedy poursuivra ses efforts en matière de soutien aux investissements des commerces et établissements HORECA, garantissant leur développement et leur modernisation. Le dispositif des chèques-commerces sera non seulement maintenu et favorisé pour inclure les producteurs locaux, valorisant les circuits courts. Pour structurer cette dynamique, une commission mixte rassemblant les représentants du commerce, de l'HORECA et des autorités communales sera mise en place, garantissant une gouvernance concertée et efficace.

Consciente des difficultés que rencontrent parfois les indépendants et les petites entreprises dans leurs démarches administratives et leur installation, la commune instaurera un contact unique dédié aux indépendants et PME. Ce service offrira un accompagnement personnalisé, un guide détaillé des démarches et des aides disponibles auprès de la Ville (prime à l'investissement par exemple) facilitant l'entrepreneuriat sur le territoire communal. En complément, l'engagement d'un City Manager sera étudié afin d'assurer un suivi régulier des besoins des commerçants et des exploitants HORECA, jouant un rôle de relais direct entre les acteurs économiques et la commune.

L'emploi étant une préoccupation majeure, durant la législature une journée dédiée à l'insertion professionnelle sera organisée, réunissant employeurs, organismes de formation, écoles et demandeurs d'emploi. L'objectif est de mettre en adéquation les besoins du marché du travail avec les compétences disponibles, en favorisant la création d'opportunités concrètes pour chacun.

À ce titre, la création d'espaces de coworking sera soutenue. Ces espaces pourront probablement être des catalyseurs de la transition numérique pour accompagner les commerçants dans leur adaptation aux nouveaux modes de consommation et proposer des formations spécifiques, notamment en langues et en digitalisation.

Le développement de la nouvelle zone d'activité économique sera structurant pour les prochaines années. Il s'agira, de collaborer avec SPI, pour définir des axes stratégiques privilégiant des secteurs porteurs et complémentaires au tissu économique existant.

Parallèlement, la signalisation des parkings et des zones de stationnement sera optimisée afin de faciliter l'accès aux commerces et garantir une meilleure mobilité en centre-ville.

La commune mettra en avant les coopératives locales et les producteurs régionaux. Une carte répertoriant les producteurs locaux sera mise à jour régulièrement afin de renforcer leur visibilité et favoriser leur intégration au sein de l'économie locale.

En centre-ville, une réflexion sera menée avec les commerçants pour trouver des solutions concertées permettant de redonner vie aux cellules commerciales inoccupées, évitant les espaces vacants et renforçant l'attractivité du centre.

Dans un souci d'information et de valorisation des acteurs économiques locaux, l'application répertoriant les commerces et établissements HORECA devra régulièrement être mise à jour, assurant une meilleure visibilité aux entrepreneurs locaux. Une enquête sera menée auprès des jeunes afin de mieux comprendre leurs attentes en matière de consommation, permettant aux commerces d'adapter leur offre aux tendances actuelles.

Enfin, la commune souhaite renforcer l'animation urbaine et l'attractivité du centre-ville en étudiant la possibilité d'installer un nouveau système de diffusion musicale dans les rues commerçantes.

28. Aménagement du territoire et urbanisme

La Ville de Malmedy souhaite assurer un développement harmonieux et durable de son territoire en intégrant pleinement les enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Cette approche vise à maintenir un cadre de vie agréable tout en répondant aux besoins croissants de la population et en favorisant une participation citoyenne active.

Dans cette optique, la finalisation du Schéma de Développement Communal (SDC) constitue une priorité. Il s'agit d'une obligation décrétale qui découle de l'adoption du Schéma de développement territorial à l'échelle de la Wallonie. Ce document stratégique définira les grandes orientations de l'aménagement du territoire en identifiant des zones spécifiques

dédiées aux fonctions. Il servira de guide pour garantir une croissance cohérente et maîtrisée du tissu urbain, en évitant une artificialisation excessive des sols et en préservant les terres agricoles essentielles à notre équilibre écologique, paysager et alimentaire.

La commune soutiendra l'intégration des impératifs environnementaux dans les projets d'urbanisme. La réduction de l'empreinte écologique passera par une meilleure gestion des sols, la préservation des écosystèmes et la protection des rivières qui traversent notre territoire. En valorisant les paysages naturels et les espaces ruraux, Malmedy renforcera non seulement son attractivité touristique, mais offrira aussi à ses habitants un cadre de vie apaisé et en harmonie avec la nature.

Un effort sera consacré à la rénovation urbaine dans certaines zones stratégiques. Certaines friches présentes dans le centre-ville ou en périphérie feront l'objet d'études globales pour permettre le développement de logements et de commerces ou de nouveaux services. L'objectif est de dynamiser l'activité économique et d'encourager la création de logements de qualité tout en favorisant des espaces publics propices à la convivialité et au bien-être des citoyens. La majorité sera attentif à la préservation du patrimoine bâti, qu'il s'agisse de bâtiments communaux ou de biens privés présentant un intérêt architectural ou historique.

29. Mobilité

La commune s'investit dans l'amélioration de la mobilité et des infrastructures afin de répondre aux enjeux de déplacement et de qualité de vie. Le développement des infrastructures pour la mobilité active constitue un axe fort. Il s'agit d'aménager et d'améliorer les pistes cyclables, les chemins piétonniers et de créer des espaces verts connectés, favorisant des alternatives à la voiture. Dans cette dynamique, la piétonisation temporaire de certaines rues du centre-ville sera envisagée lors d'événements ponctuels, offrant un cadre plus convivial et sécurisé aux habitants et visiteurs.

Afin d'optimiser le stationnement, une nouvelle signalisation sera mise en place pour guider plus efficacement les automobilistes vers les parkings disponibles. Une attention sera portée au stationnement de longue durée destiné aux visiteurs et aux touristes, notamment sur le site de Malmedy Expo. Dans cette optique et complémentairement au site Malmedy Expo, la création de parkings stratégiques, incluant un parking de grande capacité en centre-ville, permettra de réduire la pression automobile et d'améliorer la rotation des places de stationnement actuelles.

La commune souhaite encourager les initiatives d'autopartage, offrant une alternative plus flexible et écologique à l'usage individuel de la voiture. Par ailleurs, un projet majeur devra voir le jour avec la mise en place d'un mobipôle à la sortie de l'autoroute. Cet espace favorisera le covoiturage et les connexions avec le réseau RAVeL ainsi qu'avec les transports en commun, facilitant les déplacements quotidiens des citoyens.

Enfin, une collaboration avec le TEC sera favorisée pour soutenir une amélioration des liaisons tant au sein de la commune que vers les centres urbains voisins. L'objectif sera notamment

d'augmenter la fréquence de la ligne Express E21 et l'extension du service le dimanche, offrant une alternative performante et accessible à l'usage de la voiture individuelle.

30. Section : Accès au logement à Malmedy

La Ville de Malmedy ambitionne de promouvoir un accès au logement. Face à la pression immobilière et aux besoins grandissants des citoyens, elle souhaite favoriser des solutions adaptées aux jeunes, aux familles et aux aînés. Dans cette perspective, la construction de logements accessibles est encouragée, avec une attention portée aux projets intergénérationnels qui renforcent le lien social et la solidarité entre les générations.

La réhabilitation des logements inoccupés constitue un axe important, notamment par la promotion de dispositifs d'aide à la rénovation et la promotion des aides fournies par les autres niveaux de pouvoir. L'objectif est d'inciter les propriétaires à remettre sur le marché des biens actuellement vacants, tout en améliorant la qualité du bâti existant. Par ailleurs, la Ville entend favoriser la création de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite qu'aux aînés, en intégrant des concepts tels que l'Habitat Ami des Aînés (HADA), qui assurent une meilleure autonomie et un cadre de vie plus confortable.

Le bon fonctionnement des différents opérateurs du logement public actifs sur le territoire communal doit être assuré, afin de garantir une gestion efficace des logements publics et d'offrir aux citoyens les services et accompagnements nécessaires. Dans ce cadre, la finalisation de la Maison du Logement sur le site de la Villa Steisel représente une étape importante pour centraliser l'information et simplifier les démarches liées à l'accès au logement.

L'efficacité énergétique et la transition vers des logements plus durables constitue une ambition communale. La promotion de l'isolation et des énergies renouvelables est encouragée tant pour les logements publics que privés, afin de réduire la consommation énergétique et de diminuer les charges pour les habitants. La Ville souhaite soutenir la création de communautés énergétiques locales, permettant aux citoyens de partager et de valoriser leur production d'énergie verte.

31. Affaires sociales

La solidarité et l'égalité font partie de notre ambition afin de garantir à chaque citoyen un accès équitable à des services de qualité. Nous voulons renforcer le tissu social de notre commune en mettant en place des actions concrètes pour favoriser l'inclusion et le bien-être.

Notre ambition en faveur de l'inclusion sociale se traduira par un soutien renforcé aux associations locales qui œuvrent pour l'intégration et l'accompagnement des publics les plus vulnérables. Des subventions ciblées seront étudiées pour permettre à ces structures de pérenniser leurs actions et d'élargir leur impact. Nous veillerons à poursuivre les actions menées au départ du Plan de Cohésion sociale.

Nous mettrons en place des initiatives spécifiques pour lutter contre l'isolement des aînés et des personnes en situation de fragilité. L'organisation d'activités sportives adaptées, de rencontres intergénérationnelles et d'événements conviviaux favorisera le maintien du lien social et le bien-être de nos concitoyens.

Le service communal continuera à accompagner les citoyens présentant un handicap dans leurs démarches vis-à-vis de l'AVIQ ou du Service public fédéral en charge de la gestion des allocations sociales. Un service similaire sera également accessible pour les ainés.

L'engagement volontaire sera valorisé par le développement d'une plateforme dédiée au volontariat, facilitant la mise en relation entre les citoyens souhaitant donner de leur temps et les structures en recherche de bénévoles. Cet outil contribuera à dynamiser la vie associative et à renforcer l'entraide au sein de la commune.

Enfin, nous souhaitons sensibiliser et responsabiliser chacun à travers des programmes d'éducation citoyenne. Ces actions viseront à renforcer la cohésion sociale en encourageant la participation active des habitants à la vie locale et en favorisant une meilleure compréhension des enjeux sociétaux.

Ces actions seront menées en concertation avec le CPAS, acteur central de l'action social sur notre territoire.

32. Santé et prévention

Garantir à chaque citoyen un accès équitable à des soins de qualité tout en renforçant la prévention constitue un enjeu pour notre commune. Face aux défis actuels en matière de santé, nous soutiendrons la modernisation de nos infrastructures médicales, nous poursuivrons les initiatives permettant l'installation de nouveaux professionnels de santé et la promotion du bien-être et de la prévention.

Dans le cadre de la modernisation du Centre Hospitalier Reine Astrid de Malmedy (CHRAM), pour une prise en charge optimale des patients, nous poursuivrons les investissements visant à renforcer l'offre de soins, notamment à travers la création d'un pôle aigu regroupant les urgences et les soins intensifs, la construction d'un nouveau service d'imagerie médicale ou de nouveaux blocs opératoires.

Dans cette dynamique, la finalisation d'autres projets essentiels tels que la construction d'un héliport et l'agrandissement des infrastructures de revalidation constituera une avancée majeure pour notre hôpital de proximité. Par ailleurs, nous serons attentifs à la poursuite du groupement hospitalier avec le CHR de Verviers pour assurer la complémentarité des soins et de consolider la position stratégique du CHRAM au sein du réseau hospitalier régional.

En collaboration avec les acteurs de terrain et des autres niveaux de pouvoirs, nous soutiendrons l'organisation des campagnes de sensibilisation sur des thématiques essentielles telles que la santé mentale, la nutrition ou encore l'importance de l'activité physique. En complément et en collaboration avec les autres services, nous continuerons à rendre

accessible les pratiques sportives et les activités de bien-être, en veillant à ce qu'elles soient inclusives et adaptées à tous les âges.

Enfin, nous poursuivrons notre soutien aux initiatives locales visant à accompagner les personnes touchées par des assuétudes. Par une collaboration étroite avec les associations et les structures spécialisées, nous voulons offrir un accompagnement efficace aux personnes en situation de dépendance et œuvrer pour leur réinsertion sociale.

33. Gestion des déchets

La Ville de Malmedy s'inscrit dans une dynamique de réduction des déchets et d'amélioration continue de leur gestion. Consciente des enjeux environnementaux et de la nécessité d'adopter des pratiques durables, elle met en place des actions concrètes pour limiter la production de déchets et favoriser leur recyclage.

Dans cette optique, des composts partagés seront déployés à travers la commune afin de valoriser les biodéchets. Parallèlement, des campagnes de sensibilisation seront soutenues pour informer la population sur l'importance du tri sélectif et des bonnes pratiques en matière de gestion des déchets. La Ville souhaite également promouvoir des modes de consommation responsables en soutenant des initiatives communautaires et des ateliers axés sur la réduction des déchets, dans une logique de "zéro déchet".

Afin d'améliorer la collecte et le recyclage, des points de collecte supplémentaires seront mis en place pour les déchets spécifiques et recyclables, facilitant leur tri et leur valorisation. La lutte contre les dépôts sauvages sera renforcée par une approche combinant des sanctions plus dissuasives et des actions éducatives destinées à sensibiliser les citoyens aux impacts négatifs de ces comportements.

34. CPAS

Que ce soit à travers son rôle dans l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des personnes âgées ou par les solutions qu'il apporte aux problématiques sociales rencontrées par la population de notre commune, le CPAS joue un rôle important dans la vie de nombreux citoyens. Son action, qu'elle soit ponctuelle ou de longue durée, influence directement le quotidien de nos concitoyens. Ce rôle essentiel mérite d'être soutenu et valorisé.

Notre politique pour les six prochaines années s'articulera autour de trois axes principaux.

a. Le Grand Fa : une maison de repos et de soins résiliente

La précédente mandature a été marquée par des défis considérables pour notre maison de repos. L'arrivée d'une nouvelle direction et d'un middle-management renouvelé a permis de surmonter ces difficultés et de remettre le Grand Fa sur les bons rails. Toutefois, le travail reste inachevé et plusieurs chantiers attendent encore notre engagement. Notre majorité poursuivra son soutien à la MRS et à sa direction, en accompagnant les projets qui garantissent

une amélioration continue du service aux résidents, tout en veillant à la pérennité financière de l'institution.

Parmi les priorités identifiées, la question de la cuisine occupe une place importante. La réintégration de ce service a apporté une nette amélioration de la qualité des repas servis aux résidents. Néanmoins, des efforts supplémentaires sont nécessaires, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement. Il est essentiel de poursuivre les initiatives qui visent l'intégration des circuits courts dans la politique d'achat. Par ailleurs, une réflexion devra être menée sur l'implantation même de la cuisine et sur un éventuel agrandissement de ses infrastructures. Actuellement, elle assure la confection des repas non seulement pour les résidents du Grand Fa, mais aussi pour les écoles et pour les bénéficiaires du service de repas à domicile. Une modernisation de cet outil pourrait permettre à la cuisine du Grand Fa d'assumer de manière plus large son rôle de « ventre » de la commune et d'optimiser ses capacités de production.

La situation financière du Grand Fa, bien qu'en amélioration, demeure une préoccupation importante. Réduire progressivement le déficit sans compromettre la qualité du service ni toucher à l'emploi constitue un objectif incontournable. Chaque mesure devra être évaluée à l'aune de son impact financier afin d'assurer la viabilité de l'institution sur le long terme.

Par ailleurs, la politique communale en matière de maisons de repos ne saurait faire abstraction des réalités propres aux autres établissements de la commune. Le home Saint-Vincent de Paul à Xhoffraix ainsi que l'institution privée des Arcades doivent être intégrés à la réflexion. Des échanges de bonnes pratiques entre ces structures pourront être mis en place afin d'optimiser les services offerts aux aînés de notre commune.

b. Les enjeux sociaux

Comme de nombreuses villes de taille similaire, Malmedy, et en particulier son centre-ville, est aujourd'hui confrontée à des problématiques sociales qui, jusqu'à récemment, concernaient essentiellement les grands centres urbains. L'augmentation du sans-abrisme et l'essor des addictions constituent deux défis qui exigent une adaptation de notre CPAS.

Autrefois marginal dans notre commune, le sans-abrisme s'est considérablement accru au cours de la dernière décennie, comme dans l'ensemble du territoire wallon. Face à cette réalité, plusieurs initiatives seront mises en œuvre. La réhabilitation de l'abri de nuit constitue un projet de cette mandature. Une fois achevée, cette infrastructure pourra accueillir deux personnes au lieu d'une seule, offrant une réponse plus adaptée aux besoins des plus précarisés. Toutefois, la précarité en matière de logement ne se limite pas aux personnes vivant dans l'espace public. Elle englobe également celles et ceux qui, faute de solutions, sont contraints à des hébergements temporaires ou se retrouvent sous la menace d'une expulsion. Afin de mieux accompagner ces situations, selon les possibilités de soutien, l'engagement d'un travailleur ou éducateur de rue ou d'un capteur logement pourrait constituer une réponse pertinente à moyen terme.

Par ailleurs, la problématique des addictions impacte directement le travail du CPAS. L'augmentation du trafic et de la consommation de drogues ne peut être ignoré. La Ville et la

Zone de police travaillent déjà sur cette question et le CPAS s'associera pleinement à leurs initiatives. La collaboration avec le CCAA (Care Consulting Against Addictions) sera renforcée afin de développer des stratégies d'accompagnement et de prévention adaptées à notre réalité locale.

Dans le même temps, l'agressivité de certains bénéficiaires envers les collaborateurs du service social et de l'administration nécessite une réflexion sur l'aménagement des locaux occupés par ces services. Une analyse approfondie devra être menée afin de s'assurer que les infrastructures répondent toujours aux normes de sécurité et aux besoins du personnel.

c. L'insertion socio-professionnelle et l'emploi

L'octroi d'une aide sociale aux personnes temporairement ou structurellement empêchées de travailler est un devoir moral. Cependant, il est tout aussi essentiel de mettre en place des dispositifs efficaces pour favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires qui en ont la capacité.

Dans cette perspective, la pérennisation du capteur d'emploi constitue une avancée significative. Cet outil, qui a déjà démontré son efficacité, permet d'accompagner individuellement les bénéficiaires vers des solutions d'insertion adaptées à leur profil. Le CPAS recourt depuis longtemps à l'article 60, qui permet de proposer des emplois temporaires à des personnes en difficulté. Toutefois, il est nécessaire d'aller plus loin et d'explorer davantage les possibilités offertes par l'article 61, qui permet de mettre en place des collaborations avec des employeurs extérieurs afin de favoriser des mises à l'emploi plus pérennes.

La récente réforme des dispositifs de mise à l'emploi en CPAS, adoptée le 26 avril 2024 et entrée en vigueur le 1er janvier de cette année, devrait nous offrir de nouvelles opportunités dans ce domaine. Nous nous attacherons à en exploiter pleinement les potentialités afin de proposer des solutions toujours plus adaptées aux réalités du marché du travail et aux besoins des bénéficiaires.

En outre, ce document ne saurait être exhaustif et certains enjeux n'ont pas été détaillés ici, bien qu'ils demeurent prioritaires. Parmi eux, la pérennisation du projet Bulle d'R, consacré au parrainage d'enfants vivant des situations difficiles, constitue une nécessité. De même, nous entendons développer des initiatives en partenariat avec Wamabi afin de promouvoir la lecture auprès des publics précarisés.

Dans une société en mutation, où de nombreux citoyens subissent une perte de repères, le CPAS doit jouer un rôle fondamental. Nous avons l'ambition de renforcer ses missions, en garantissant un accompagnement digne et respectueux des bénéficiaires, en assurant des conditions de vie optimales aux résidents du Grand Fa et en offrant aux équipes de terrain les moyens de mener à bien leur mission avec efficacité et sérénité.